

30 sep 2022 -15:28

Appartient à [Conseil des ministres du 30 septembre 2022](#)

Mise en œuvre de la Vision Rail : Plan Marchandises

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé le plan d'actions visant à contribuer au doublement du volume de marchandises transportées par rail d'ici 2030.

Le Plan Marchandises, qui inscrit dans la lignée de l'Accord de gouvernement, fait suite à la Vision Rail 2040 et permettra d'apporter également une réponse concrète aux attentes exprimées par le secteur au travers de la Rail Roadmap 2030. Le Plan définit quatre grands outils dont dispose le gouvernement pour agir sur l'attractivité du rail par rapport aux autres modes de transport :

- l'implication de tous les acteurs de la logistique
- l'adaptation du cadre réglementaire en phase avec le marché
- l'orientation client et la performance du gestionnaire d'infrastructure
- l'amélioration du suivi et de la régulation du marché

Le Plan présente également quatre grands axes stratégiques composés d'actions concrètes à entreprendre pour créer un climat propice à l'atteinte de l'objectif de doubler le volume de marchandises transportés par rail d'ici 2030 :

- Axe 1 : planifier, entretenir, développer l'infrastructure
- Axe 2 : agir sur la proximité
- Axe 3 : optimiser le trafic
- Axe 4 : travailler sur l'équité et la cohérence entre les modes

Le Plan Marchandises repose sur de nombreux échanges avec les acteurs de la logistique (ports, des terminaux, entreprises industrielles, entreprises ferroviaires, le gestionnaire de l'infrastructure,...). Il a également été réalisé grâce à l'expertise du SPF Mobilité et Transports et repose sur plusieurs exercices réalisés par le secteur privé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la
Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole (FR)
+32 478 34 23 77
pascal.devos@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be